

Les données personnelles : les bons réflexes

Enseignants 2D



Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne.

On fait la distinction entre 3 types de données :

Données personnelles

Données sensibles

Données interdites à la collecte

Données personnelles

-  Nom Prénom Âge
-  Mail personnel
-  Photo
-  N° téléphone
-  Genre
-  Adresse
-  Voix

Données sensibles

- Éléments du dossier médical (ex : handicap)
- Éléments sur la situation sociale (ex : boursier)

Données interdites à la collecte

- Convictions religieuses
- Orientation sexuelle
- Opinions politiques
- Appartenance syndicale

Je peux demander ces données si :

- Je ne les réutilise pas dans un autre cadre.
- Seules les personnes ayant besoin de les connaître ont accès à ces informations.

Consentement ?



- Je n'ai pas besoin de demander le consentement :
 - par exemple quand je prends des photos ou vidéos d'élèves s'ils sont de dos, s'ils ne sont pas reconnaissables ou si les visages sont floutés.
- J'ai besoin de demander le consentement :
 - par exemple quand je prends des photos ou vidéos sur lesquelles les élèves sont reconnaissables.

À qui m'adresser ?



Pour conseil :

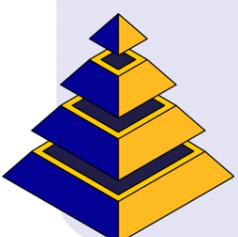
Au référent numérique de mon établissement

Pour autorisation :

Au chef d'établissement

Quelles sont les étapes à respecter ?

- Si besoin, je recueille le consentement des représentants légaux sur les données personnelles collectées.
- Je leur explique pourquoi je collecte leurs informations.
- Quand je n'en ai plus besoin, j'efface les données personnelles de mon ordinateur ou de tout autre endroit où je les ai stockées.



En apprendre plus :



Documents utiles :

